

Labellisation du PERF

Le PERF Occitanie est actuellement labellisé de niveau 3 pour les disciplines para-athlétisme adapté, para-football adapté, para-natation adapté et para-tennis de table adapté.

Cette labellisation implique différentes missions précisées dans le schéma ci-dessous.

Schématisation des actions par niveau de labellisation pour les PERF (cf PPF FFSA)

